



Comité Départemental de l'Isère de Karaté et Disciplines Associées

✉ 319 Route de Saint Nicolas
38960 St Etienne de Crossey

☎ 06 81 83 83 00

@ secretaire.cdki@gmail.com

🌐 www.karateisere.fr



Comité Départemental de l'Isère de Karaté et Disciplines Associées

Dans le cadre de la **mise en place des coaches** pour les compétitions du département de l'Isère, vous devez fournir impérativement la liste des documents cités ci-dessous pour être accrédité de la carte de coach lors du briefing prévu à cet effet 30 mns avant le début de la compétition du **1 novembre 2020 à Montbonnot Saint Martin**.

Rappel des prérequis :

- Être majeur et licencié à la FFK pour la saison en cours.
- Avoir au Minimum le grade de Ceinture Noire 1er DAN
- Être titulaire du DAF au minimum.

Jeunes coaches de 16 et 17 ans

- Être licencié à la FFK pour la saison en cours.
- Avoir au Minimum le grade de Ceinture Noire 1er DAN
- Être titulaire de l'AFA au minimum.

Les jeunes coaches seront autorisés à coacher uniquement aux compétitions : poussins, pupilles et benjamins.

DOCUMENTS A FOURNIR AVANT LE 26 OCTOBRE 2020 PAR MAIL A ; dtd@karateisere.fr

- * Attestation de licence 2020/2021
- * Photo d'identité

Tout dossier incomplet sera refusé

Conditions pour coacher :

- Avoir les prérequis.
- Assister au meeting des coaches organisé par le responsable technique de l'organisme (DTD commissaire sportif, DTR)
- Présenter le **passport sportif** lors du meeting de début de saison afin de percevoir la carte d'accréditation pour coacher. La carte est valable pour la saison 2020/2021.
- Porter la carte d'accréditation

Lors du meeting, une carte sera remise aux coaches n'ayant pas l'accréditation nationale par l'organisme ayant organisé la première compétition.